

BDL CONVICTIONS – PART I

Objectifs et approche d'investissement

BDL Convictions est un fonds Long Only actions européennes (UE + UK + Suisse + Norvège) investi dans des entreprises dont la capitalisation boursière ou le chiffre d'affaires est supérieur à 1 milliard d'euros. La performance du fonds s'appuie sur un processus de sélection des entreprises reposant sur une approche fondamentale et une recherche propriétaire. Le fonds reprend principalement les idées à l'achat du fonds BDL Rempart. BDL Convictions suit une approche "Best-Effort", l'intégralité de son portefeuille est noté ESG (prestataire externe + outil interne QIRA)

Profil de risque et de rendement

NIVEAU DE RISQUE - SRI



Le SRI part de l'hypothèse que vous conservez le Produit pendant toute la période de détention recommandée de 5 ans minimum

L'attention de l'investisseur est attirée sur les facteurs de risque du fonds, notamment le risque action, le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de contrepartie, et les risques liés aux produits dérivés et aux contreparties.

	1 an	3 ans	5 ans
Surperformance vs indice	-0.6%	-3.5%	0.4%
Volatilité du fonds	12.3%	16.5%	19.9%
Volatilité de l'indice	10.0%	14.5%	17.6%
Ratio de Sharpe	1.17	0.47	0.45
Ratio de Sortino	1.84	0.62	0.53
Ratio de Calmar	1.37	0.33	0.21
Tracking Error	6.2%	6.8%	8.5%
Information ratio	2.34	1.14	1.06
Max. drawdown du fonds	-10.5%	-23.2%	-42.2%
Recouvrement (en jrs calendaires)	36	151	343

Contacts

Victorien de Gastines

Directeur du développement - Institutionnels

Victorien.degastines@bdlcm.com

06 83 35 67 95

Olivier Mariscal

Responsable commercial - CGPI

Olivier.mariscal@bdlcm.com

06 76 84 11 13

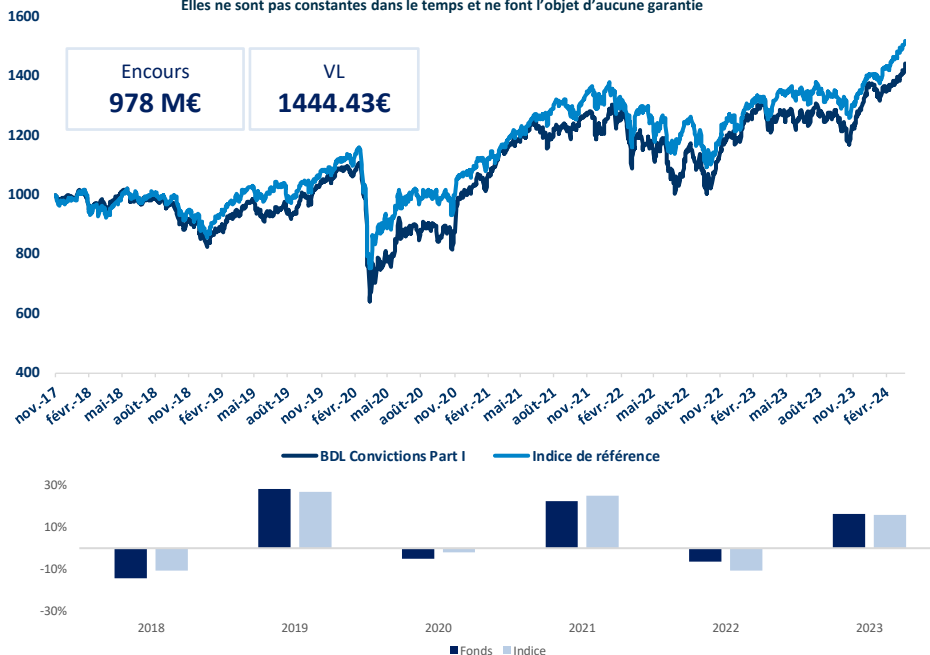
Commentaire de gestion

Au cours du mois de mars, le fonds BDL Convictions affiche une performance de +4.7% contre un marché européen (SXXR) à +4.1%.

Concernant la performance du portefeuille, Daimler Truck (+0.8%) comme évoqué dans le précédent rapport mensuel, a publié le 1er mars des résultats 2023 qui démontrent la transformation du groupe depuis son IPO avec une marge industrielle désormais à deux chiffres (10.1%) et une génération de cash proche de 3Md€. La guidance pour 2024 a également rassuré le marché avec des ventes attendues stables ou en hausse, une marge industrielle estimée entre 9.0% et 10.5%, et un flux de trésorerie en légère hausse, confirmant ainsi la résilience du business modèle de l'entreprise. BNP Paribas (+0.7%) a fortement rebondi en mars après que la société a fourni des prévisions actualisées sur le revenu net de 2024, indiquant qu'il augmenterait par rapport aux niveaux ajustés de 2023 et mettant en œuvre un plan d'économie de coûts supplémentaire de 400 millions d'euros. Cette annonce a coïncidé avec une conférence sur l'industrie financière qui s'est tenue à Londres et qui a attiré un grand nombre de participants généralement optimiste. Eiffage (+0.6%) a publié le 28 février, dans la lignée des résultats de Vinci, des résultats conformes sur le compte de résultat et bien supérieurs sur le flux de trésorerie à 2.3Md€ avec un carnet de commande en hausse de 40% donnant de la visibilité sur les années futures sur la partie infrastructure. Intesa San Paolo (+0.4%) a poursuivi sa très forte performance depuis le début de l'année grâce à l'anticipation de solides revenus d'intérêts nets, les prévisions de réduction des taux de la BCE ayant été revues à la baisse et repoussées au second semestre 2024. JD Sports (+0.4%) a donné plus de détails sur ses résultats annuels 2023 et a publié ses attentes pour 2024. Celles-ci sont inférieures de 4% aux attentes des investisseurs, néanmoins un positionnement de marché très négatif, une amélioration du reporting longterms demandée par les investisseurs (détails et fréquences) et un management confiant lors de l'appel avec les analystes ont permis une remontée du cours de bourse.

Du côté des détracteurs, JDE peets (-0.3%) a baissé en raison de l'incertitude sur la gouvernance, avec le licenciement du CEO Fabien Simon et la mise en place d'un CEO intérimaire Luc Vandeveld. Par ailleurs le café Robusta continue de monter (+7.5% sur mars), ce qui augmente le coût des intrants pour JDEP. Nous restons actionnaires car nous voyons une inflexion sur les parts de marché en Europe depuis le S2 2023, la société est maintenant bien investie, et la valorisation est très décotée. Just Eat TakeAway (-0.2%) a publié fin mars une guidance 2024 juste en ligne avec les attentes (450 M€ d'EBITDA), mais nous identifions encore différents axes d'améliorations opérationnelles pour battre les attentes, à la fois sur l'EBITDA et le flux de trésorerie (540 M€ et 150 M€ selon nous). Le groupe peut compter sur l'expansion des marges dans les pays clés (Royaume-Uni, Allemagne). Reckitt (-0.1%) a baissé en raison d'un jugement aux USA sur la partie lait infantile, avec une condamnation de 60M\$. Comme il y a plusieurs centaines de cas encore en jugement sur la même problématique, le marché trouve qu'il y a trop d'incertitudes et a donc effacé >7Md€ de capitalisation. Nous trouvons la réaction disproportionnée car, s'il y a effectivement amende, le paiement moyen historique dans des problématiques consommateurs (J&J, Bayer) est plutôt autour de 100-200k\$ par cas. Par ailleurs Reckitt affirme ne pas être responsable, a fait appel du jugement, ne change pas sa politique de rachats d'actions, et des membres du Comex ont acheté des actions après la baisse (Head Nutrition, Head Health, CFO). Smith & Nephew (-0.1%) a sous performé suite à la publication des résultats annuels qui, bien qu'en ligne avec les attentes au niveau groupe, ont déçu aux Etats-Unis, leur plus gros marché. Les prévisions 2024 mettaient également en avant une amélioration des résultats mais essentiellement au 2ème semestre.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
Elles ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie



Performances Calendaires

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Fonds	-14.4%	28.3%	-5.1%	22.4%	-6.4%	16.3%
Indice	-10.8%	26.8%	-2.0%	25.0%	-10.7%	15.8%

Performances Annualisées

	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Fonds	14.4%	10.0%	7.8%	8.9%
Indice	15.1%	8.9%	8.8%	8.9%

Performances Cumulées

	YTD	1 Mois	3 Mois	6 Mois	9 Mois	1 an	2 ans	3 ans	Création
Fonds	5.3%	4.8%	5.3%	14.7%	13.5%	14.4%	20.9%	25.1%	44.4%
Indice	7.7%	4.1%	7.7%	14.9%	12.5%	15.1%	18.6%	28.7%	51.8%

BDL CONVICTIONS – PART I

Caractéristiques du compartiment

Gérant : Hughes Beuzelin

Co-gérant : Bastien Bernus

Structure légale : FCP de droit français

Classification : Actions européennes

Indice de référence : STOXX 600 (dividendes réinvestis)

Devise de référence : EUR

Horizon de placement recommandé : supérieur à 5 ans

Éligibilité : PEA

Politique de dividendes : Accumulation

Enregistrement : France, Lux, Allemagne, Belgique, Suisse, Suède, Autriche, Espagne, Singapour

Code ISIN : FR0013289535

Code Bloomberg : BDLCONI FP

Informations administratives

Dépositaire : CACEIS Bank France

Valorisateur : CACEIS Fund Administration

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Heure limite de souscription/rachat : Avant 14:00 CET

Frais de souscription : 2% max

Frais de rachat : Néant

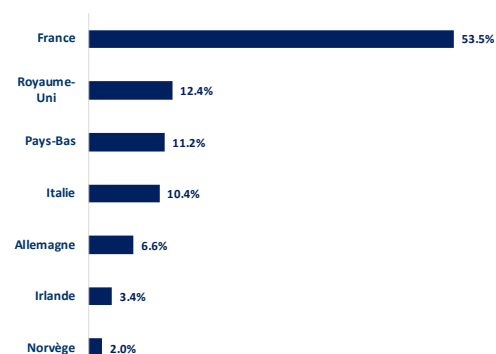
Frais de gestion : 1.25%

Frais de performance : 20% TTC au-delà du SXXR capitalisé avec High Water Mark

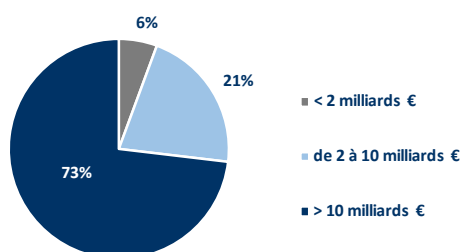
Exposition sectorielle



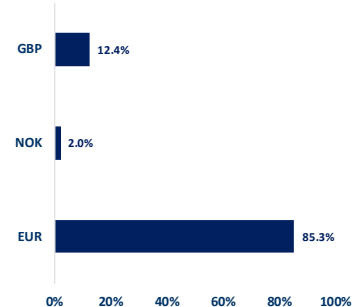
Exposition géographique



Répartition par capitalisation boursière de l'actif investi



Répartition par devise de l'actif investi



Top positions	Secteur GICS	Pays	Poids
SAINT GOBAIN	Industrie	France	9.0%
EIFFAGE	Industrie	France	8.4%
VINCI SA	Industrie	France	7.5%
VIVENDI SE	Services de Télécommunication	France	6.0%
ENGIE	Services aux Collectivités	France	4.9%

	Fin du mois	Moy 1 an	Moy 3 ans	Moy 5 ans
Nombre total de positions à l'achat	28	27	29	30
Top 5 des positions à l'achat	35.9%	30.4%	27.6%	25.9%
Top 10 des positions à l'achat	56.9%	52.2%	48.9%	46.2%
Exposition nette	99.7%	98.7%	96.6%	93.2%

Les 5 Principaux contributeurs

Sociétés	Contributions
DAIMLER TRUCK	0.8%
BNP PARIBAS	0.7%
INTESA SANPAOLO	0.4%
JD SPORTS FASHION	0.4%
ING GROEP NV	0.4%

Les 5 principaux détracteurs

Sociétés	Détracteurs
JUST EAT TAKEAWAY	-0.4%
JDE PEET'S NV	-0.3%
VIVENDI SE	-0.2%
SIEMENS AG-REG	-0.1%
RECKITT BENCKISEN	-0.1%



BDL CONVICTIONS – PART I

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Approche bottom-up : Investissement bottom-up : Investissement reposant sur l'analyse d'entreprises, où l'histoire, la gestion et le potentiel des entreprises en question sont considérés comme plus importants que les tendances générales du marché ou du secteur (contrairement à l'investissement top-down).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0,6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement/taux d'exposition : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Valeurs cycliques : Une valeur cyclique est comme son nom l'indique une valeur qui va suivre un cycle. Elle est liée au cycle de l'économie. Elle va décoller en période faste de reprise de l'économie ou de croissance et reculer au moindre repli. Les valeurs cycliques ont donc une évolution conjoncturelle.

DISCLAIMER

Ce document, à caractère commercial, a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques de l'OPC. Il est destiné aux investisseurs professionnels français. Ce document a été réalisé à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre de vente. Ce document n'est pas et ne saurait en aucun cas être interprété ou perçu comme étant une offre ou une sollicitation à investir dans le fonds présenté, ni comme un conseil d'investissement, un conseil juridique, fiscal ou de toute autre nature, ni ne doit inspirer quelque investissement ou décision que ce soit. Les informations contenues dans ce document ne sauraient se substituer au jugement du destinataire sur lequel celui-ci doit se fonder. L'investissement promu concerne l'acquisition de parts ou d'actions d'un fonds, et non d'un actif sous-jacent donné, tel que les actions d'une société, étant donné que ceux-ci sont seulement des actifs sous-jacents détenus par le fonds. La décision d'investir doit tenir compte de toutes les caractéristiques et de tous les objectifs du fonds promu, tels que décrits dans son prospectus ou dans les informations à communiquer aux investisseurs. En tout état de cause, les informations présentées ne sont pas suffisantes pour avoir une compréhension permettant d'investir en toute connaissance de cause dans ce produit. Un investissement dans un des fonds de BDL Capital Management ne devrait être considéré qu'après consultation du prospectus. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie. L'attention de l'investisseur est attirée sur les facteurs de risque du fonds, notamment le risque actions le risque de liquidité. Pour plus d'information sur les risques auxquels un fonds est exposé, nous vous invitons à consulter le DICI et le prospectus du fonds, disponibles sur demande ou sur le site internet de BDL Capital Management (<https://www.bdlcm.com/convictions/>). Les frais de performance de BDL Convictions correspondent à 20% TTC au-delà du SXXR capitalisé, uniquement si la performance du fonds est positive et avec High Water Mark, annuellement suite à la clôture de l'exercice du 31/12 ou à la date du rachat. Une information sur le droit de réclamation ou l'exercice d'un recours collectif est disponible en français et en anglais sur le site de BDL Capital Management : <https://www.bdlcm.com/informations-reglementaires> BDL Capital Management peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. BDL Capital Management | 24 rue du Rocher 75008 Paris | Tél : +33 1 56 90 50 90 | www.bdlcm.com | SAS au capital de 250 000 € | Paris B 481 094 480 - 6630Z | Agrément AMF n°GP-05000003

Informations destinées aux investisseurs Luxembourgeois

Les statuts ou le règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi annuels) de chaque OPCVM, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès du Représentant et Agent payeur pour le Luxembourg CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Toute information aux investisseurs luxembourgeois concernant BDL Capital Management ou l'OPCVM sera publiée sur le site internet de BDL Capital Management, <https://www.bdlcm.com>.

Informations à l'attention des investisseurs résidant en Suisse

Le Prospectus, les informations clés pour l'investisseur, le règlement de placement ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus sur demande et gratuitement auprès du représentant en Suisse.

Le prospectus complet du FCP et derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite du porteur auprès de BDL Capital Management, 24 rue du Rocher – 75008 PARIS. Ces documents sont disponibles en français.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour auprès du dépositaire jusqu'à 14h. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société.

Le fonds ne proposant que des parts de capitalisation, le régime fiscal est celui de l'imposition des plus-values sur valeurs mobilières applicable dans le pays de résidence du porteur, suivant les règles appropriées à sa situation. Selon son régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner sur sa situation fiscale auprès du commercialisateur du FCP.

La responsabilité de BDL Capital Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Dépositaire : CACEIS Bank France, 1-3 place Valhubert, 75206 PARIS Cedex 13

Le représentant en Suisse est CACEIS (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.

Le service de paiement en Suisse est assuré par CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.